

CNSST GROUPE DU 30 MARS 2020

CNSST La Poste

- Note concernant la désinfection des locaux envoyée le 29 Mars
 - Point d'actualités concernant les DCN
 - Points divers
-

Désinfection des locaux

Note définie en respectant les mesures des « hautes autorités de santé »

Renforcer le dispositif de préventions pour les postiers (mesures de préventions indispensables)

- Passer à une opération de nettoyage à une opération de désinfection (agence de nettoyage et équipes de travail)
- Opérations de désinfection supplémentaires si cas avéré de COVID 19 (opération de désinfection faite par une entreprise extérieure)
- Cette note rappelle également le type de produits et la façon dont ils doivent être utilisés

Questions :

FO :

- **FO se félicite de cette note que nous avions revendiquée**
- **Si pas appliquée dans les établissements ?**
- **Cette note s'applique t'elle aux prestataires ?**
- **1 mètre minimum à préciser dans cette note et toutes les notes**

Prochaine CNSST, un partage de bilan et état des lieux (et retour approvisionnement service achats). Indulgence sur le déploiement.

- - **Centres financiers et moquettes ?**

Désinfection hebdomadaire des surfaces en plus du nettoyage journalier
Contact pris avec les entreprises de ménage pour programmer au mieux et ça se fera pour chaque CF. FO demande un retour fin de semaine pour toutes les branches.

- **Mise à jour des plans de préventions ?**

Oui

- **Chauffeurs prestataires externes ?**

Procédure si un agent présente des symptômes sur le lieu de travail ou l'agent appelle pour prévenir La Poste de ses symptômes, on revient 48h avant pour les « cas contacts » (désinfection, 14zaine etc...)

- **Quid des agents qui sont dans l'obligation de porter des gants ?**

Note à sortir sur ce point (en cours). Le process est différent en fonction de la nature du gant.

Autres questions :

- Appel d'offres ou procédures accélérées pour être réactif ?
Pas de nouvel appel d'offres (cette note va être envoyée aux entreprises de nettoyage qui sont en contrat).
- Absentéisme dans les services de nettoyage, Plan B ?

La direction des achats a proposé une solution avec des interventions décalées en cas de défaillances (retour cette semaine). L'intervention du service de nettoyage est à privilégier en dehors des horaires du travail

DCN :

DSRH a procédé à une opération importante de télétravail (plus d'1/3). Pour les personnes qui ne télétravaillent pas, les mesures barrières sont bien respectées.

DAPO travaille un jour sur deux.

DIVERS :

- **FO : CHS se sont faits « à l'arrache » semaine dernière**
- **Documents transmis différents et pas de temps pour les travailler**
- **Les RP ont eu l'information de la consultation en séance seulement.**

Autres points abordés :

- Bilan sanitaire ?

Pas de recensement à faire (infos a été données dans les branches)
 - Note questions/réponses réactualisée ?

Oui en cours
 - Approvisionnement masques ?

Surprenant les dons faits à des services extérieurs si pas de stock à La Poste, qu'en est-il ?
Des masques à dispositions des postiers en contact avec le public (pas de rupture de masques). La poste a fait un don de 1 millions de masques à la PHP et 300000 au ministère de l'intérieur.
 - INDIS : un agent a la possibilité de signaler s'il a des symptômes ou cas avéré ? donc statistiques possibles.

Non la position de La Poste est de ne pas collecter des données de santé.
 - Temps partiel ?

Pas encore de réponse formalisée. Pour le moment ce sujet est partagé (en CDSP BSCC). Si situation complexe, elle doit être gérée en local. Au Réseau, organisations différentes. Vu localement. Cf même configuration, organisation calée localement.
-

Lettre d'info HASHTAG (#) à vos côtés avec les différents contacts. Va être envoyé.
Docaposte a développé une application pour les personnes qui se posent des questions en cas de symptômes. Sert à désengorger les services d'urgences si symptômes sans gravité élevée (sécurisation de données en règle avec le ministère de la santé).